

Objectifs :

- Identifier les situations à risque.
- Identifier les facteurs en cause dans une chute afin de les prévenir.
- Aider la personne à retrouver de l'équilibre dans ses déplacements, en gérant les conséquences de la chute.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Personnel soignant et non soignant.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un formateur expert en mobilisation de personnes dépendantes et prévention des chutes.
Tous nos formateurs consultants répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Rappel sur des notions en gérontologie

Les effets du vieillissement sur les capacités locomotrices (ralentissement...).

2. Causes et conséquences des chutes

Le rôle de l'écoute et de l'accompagnement dans la prévention.
La perte d'équilibre.
Effet du vieillissement.

3. Activation de la personne âgée

L'assurance et l'équilibre dans les déplacements.
Préserver le savoir-faire moteur des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne.
L'équipe, lieu d'échange et de réflexion sur la mise en place d'actions concrètes.

325 €
Net de taxe par personne

Q7 PREVCHUT 14-E24


1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- ven 07 nov 2025



4. Règles essentielles pour aider à la marche, pour aider à se relever après une chute

5. La peur de la chute et le déséquilibre postérieur

Exercices corporels pour se réapproprier la confiance.

6. Aménagements de l'environnement

Faciliter ses déplacements en toute sécurité.

Conseils en hygiène de vie.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation :

Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.

Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.

Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

